

Pour faire face au refroidissement économique

Découvrez le dispositif
complet d'accompagnement
des chefs d'entreprises



Surmontez la crise, préparez l'embellie !

L'horizon économique se couvre.

Que vous ressentiez ou non les effets de la crise dans notre région, elle peut vous toucher.

Pour vous aider à contourner ou à franchir ce cap difficile, un dispositif complet d'accompagnement est mobilisé.

Il comprend un médiateur du crédit, une commission des services financiers et sociaux, OSEO... Experts-Comptables, organisations professionnelles, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, sont à vos côtés pour vous éclairer et baliser le chemin.

Ces partenaires vous proposent dans ce guide anti-crise des conseils pratiques et les coordonnées des interlocuteurs compétents selon votre situation.

Ils vous délivrent le même message : ensemble, réagissons face à la tempête !

Pour chaque turbulence des mesures de vigilance...
Quelle que soit votre situation, nous avons des solutions concrètes :
conseils sur mesure, aides personnalisées, interlocuteurs spécialisés.

1 Ciel serein mais nuages à l'horizon...

JE NE SUIS PAS ENCORE TOUCHÉ, TOUT VA BIEN

Il faut être vigilant et observer certains signaux d'alerte : baisse de trésorerie, chiffre d'affaires, carnets de commandes.

> Prévention et bon sens

NE PAS ABANDONNER LES PROJETS CAR LA CRISE C'EST AUSSI DES OPPORTUNITÉS

MON ENVIRONNEMENT ÉVOLUE, JE M'Y ADAPTE QUITTE À REPENSER MON MODÈLE ÉCONOMIQUE ET MA STRATÉGIE

Eclairer l'avenir, établir des budgets prévisionnels et des tableaux de bord, diminuer les risques, adapter ma stratégie et mes projets avec mon Expert-Comptable et les conseillers consulaires.

DISPOSITIONS À PRENDRE :

- donner priorité à la liquidité. Maximiser la trésorerie quitte à générer des frais complémentaires d'exploitation,
- me surcouvrir en financements : négocier des lignes supplémentaires de crédit même si je n'en ai pas besoin dans l'immédiat,
- engager des relations avec au moins deux établissements financiers,
- fuir les placements servant des rendements trop généreux car trop à risque,
- contacter le CODEFI qui va m'apporter, en toute confidentialité, un soutien opérationnel pour diagnostiquer et anticiper les difficultés de mon entreprise, ainsi que pour faciliter mes démarches fiscales, sociales...

VOS CONSEILLERS HABITUELS

- Experts-Comptables et Associations de Gestion et de Comptabilité (AGC),
www.oec-montpellier.org (pour trouver un Expert-Comptable) ou www.entrepriseprevention.com (outil d'auto-diagnostic)

- Chambres de commerce et d'industrie :
Tél. : 04 67 13 68 31
www.languedoc-roussillon.cci.fr

- Chambres de Métiers et de l'Artisanat,
0 825 36 36 36 - www.cma-languedocroussillon.fr
- Organisations professionnelles (CGPME, MEDEF, UPA...),
www.cgpme.org - www.medef.fr - www.upa.fr

- Direction Régionale des Finances Publiques, Secrétariat permanent du CODEFI (Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises) www.entreprises.gouv.fr (votre interlocuteur local)
- Comité des Banques du Languedoc-Roussillon,
www.fbf.fr

2 Ciel couvert et premiers découverts...

JE RESSENS LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS AUPRÈS DES CLIENTS ET FOURNISSEURS

- Baisse de mon chiffre d'affaires et de mes carnets de commandes.
- Défaillance d'un client, difficultés à encaisser les factures clients.
- Délais de paiement fournisseurs raccourcis.

J'AI DES PROBLÈMES DE FINANCEMENT

Ma banque refuse de me faire un crédit, elle a supprimé ma ligne de découvert, mes chèques sont rejetés. J'ai besoin de financement en fonds propres et de trésorerie. Mon assureur crédit refuse de me garantir, ma société d'affacturage refuse mes créances...

J'AI DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

- Je manque de trésorerie pour faire face à une échéance d'impôt (TVA, IS, TP...)
- ou de cotisations sociales (URSSAF, ASSEDIC, RSI).
- J'ai déjà des retards dans le paiement de mes impôts et de mes charges sociales.

> Réagir et se tourner vers les interlocuteurs adéquats

FAIRE UN DIAGNOSTIC AVEC MON EXPERT-COMPTABLE

MES DIFFICULTÉS SONT STRUCTURELLES : prendre des mesures de restructuration rapidement quitte à corriger ensuite. Me rapprocher de mes banquiers et penser à la garantie OSEO.

MES DIFFICULTÉS SONT CONJONCTURELLES : m'informer des différents recours possibles (contacter ma banque, ma société d'affacturage, mon assureur crédit). Si ma démarche n'aboutit pas, saisir le médiateur du crédit qui recherchera des solutions.

Le médiateur du crédit entre dans le dispositif coordonné par le Préfet :

- sans risque (je reste maître de la poursuite ou non de la médiation),
- confidentiel (respect du secret bancaire),
- rapide (intervention du médiateur encadrée par des délais).

APPELER MON CRÉANCIER POUR OBTENIR DES DÉLAIS DE PAIEMENT : si ma démarche n'aboutit pas ou si j'ai plusieurs créanciers, contacter la CCSF (Commission des Chefs de Services Financiers), interlocuteur unique de tous les créanciers publics (plan de règlement des dettes fiscales et sociales après examen confidentiel de ma situation financière).

VOS INTERLOCUTEURS

- OSEO Languedoc-Roussillon :
0 810 00 12 10 - www.oseo.fr - www.planderelance.oseo.fr

- Médiateur du crédit
Remplir un dossier de médiation sur le site www.mediateurducredit.fr
Après validation en ligne de votre dossier, le médiateur départemental vous contacte sous 48h.

- CCSF (Commission des Chefs de Services Financiers)
Direction Régionale des Finances Publiques,
Les Secrétariats Permanents des CCSF départementales :
www.entreprises.gouv.fr (votre interlocuteur local)



VOS CONSEILLERS POUR VOUS AIDER DANS CES DÉMARCHES

- Experts-Comptables et AGC,
- Organisations professionnelles (CGPME, MEDEF, UPA...),
- Chambres de Métiers et de l'Artisanat,
- Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie.

3 Tempête et coups de tonnerre...

LES DIFFICULTÉS S'INSTALLENT MAIS JE NE SUIS PAS EN ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENT

- Je ne parviens plus à respecter mes engagements.
- Mes dettes fiscales et sociales s'accumulent.

J'AI CESSÉ MES PAIEMENTS

- Mon activité ne génère plus suffisamment de recettes.
- La banque a rejeté des chèques et je suis interdit bancaire.

> S'informer des dispositifs protecteurs

AVOIR RECOURS AU MANDATAIRE AD HOC OU AU RÈGLEMENT AMIABLE

Je me rapproche de mon conseiller habituel qui m'orientera vers l'interlocuteur dédié à la Banque de France (Médiateur du crédit) et à la Direction Régionale des Finances Publiques. Le cas échéant, en fonction du degré de mes difficultés, il m'accompagnera vers la procédure judiciaire la plus adaptée :

- procédure de sauvegarde : j'anticipe et ma caution ne sera pas engagée,
- redressement : je propose un plan de continuation,
- liquidation : je peux envisager éventuellement un plan de cession.

VOS CONSEILLERS SPÉCIFIQUES

Cellules de prévention des difficultés des Tribunaux de Commerce :

BÉZIERS : Hélène Cure-Monestier - Tél. : 04 67 28 29 05
CARCASSONNE : Agnès Reulet - Tél. : 04 68 10 36 52
MENDE : Michel Pau - Tél. : 04 66 42 51 65
MONTPELLIER : Bruno Pascal - Tél. : 04 67 66 47 40
NARBONNE : Jean-Luc Marco - Fax : 04 68 48 32 26
NÎMES : Christian Joubert - Tél. : 04 66 70 66 51

PERPIGNAN : Martine Cervera - Tél. : 04 68 34 47 08
RODEZ : Manuel Cantos - Tél. : 05 65 73 43 39

VOS CONSEILLERS POUR VOUS AIDER DANS CES DÉMARCHES

- Experts-Comptables et AGC,
- Organisations professionnelles (CGPME, MEDEF, UPA...),
- Chambres de Métiers et de l'Artisanat,
- Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie.



Ordre des Experts-Comptables de la région de Montpellier

Immeuble APEX
661 rue Louis Lépine - BP 31175
34009 MONTPELLIER CEDEX 1

Tél. 04 67 20 98 50 - Fax 04 67 20 29 77
entreprises@oec-montpellier.org

EN PARTENARIAT AVEC

